

résultat partiel de l'action générale dans ce sens, nous éviterons le chaos monétaire après la guerre, qu'il existera des accords méthodiques d'échange qui permettront aux Etats-membres d'arriver à un niveau élevé de commerce profitable. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister sur l'importance de cet avantage pour un pays dans la situation du Canada. Le commerce extérieur est très important dans l'économie canadienne, que cela nous plaise ou non; et la structure caractéristique de notre balance des paiements dont j'ai déjà parlé prête une importance particulière au succès de la convertibilité multilatérale.

J'arrive maintenant au deuxième avantage obtenu par les membres. Ils obtiennent l'avantage d'un forum, d'un organe de consultation où ils peuvent discuter l'effet de leurs politiques respectives sur la situation intérieure. Cela paraît assez simple et on peut dire en vérité que ce n'est pas grand'chose. Mais il y avait un manque étonnant d'un forum de ce genre avant la guerre. Il y avait un manque étonnant de collaboration à l'égard des questions dont s'occupe le Fonds. Il est difficile, à mon avis, d'exagérer l'importance des occasions de discuter que fournira la création de cet organe de consultation.

Le troisième avantage principal que les membres obtiennent par leur adhésion au Fonds est l'assurance d'aide financière en cas de besoin, aide fournie non pas à la suite de négociations avec tel ou tel pays, mais parce que le membre reçoit l'assurance de cette aide au moment de son adhésion. L'aide est fournie par une institution qui appartient non pas à un pays dont l'Etat en difficultés pourrait ne pas aimer à devenir débiteur, mais par une institution appartenant à toute la collectivité des nations.

Les dispositions concernant cette aide sont énumérées à l'article 5 des articles d'accord du Fonds monétaire international, à la page 25. En général on peut résumer ces dispositions en disant que, sous réserve de certaines sauvegardes contre les abus, le Fonds permet aux membres d'acheter du change étranger au moyen de leur propre monnaie nationale jusqu'à concurrence de leur contribution initiale en or plus leur quote-part, ce qui est une autre façon de dire jusqu'au point où le Fonds aura 200 p. 100 de la monnaie de chaque pays. De sorte que le Canada, en faisant partie du Fonds, aura la possibilité d'acheter jusqu'à concurrence de \$300,000,000 de change étranger pour ses transactions courantes. (Toutes les sommes que je mentionne sont exprimées en dollars américains.) Le change peut être normalement acheté à raison de 25 p. 100 de la quote-part de chaque membre par an. Cela veut dire que dans notre cas nous pourrions acheter \$75,000,000 de change étranger au Fonds chaque année. Ce sont là ce qu'on peut appeler les facilités ordinaires que le Fonds met à la disposition des membres. En outre, en vertu de la section 4 de la page 25, le Fonds peut dispenser un membre de ces conditions et lui permettre d'acheter du change étranger à raison de plus de 25 p. 100 de sa quote-part au cours d'une année quelconque, ou d'acheter du change étranger au point de porter l'encaisse du Fonds en monnaie nationale de ce membre à plus du chiffre de 200 p. 100 de sa quote-part que j'ai mentionné tantôt. Je crois avoir déjà indiqué l'importance générale de cette disposition. Elle signifie que les Etats-membres ont des réserves monétaires internationales additionnelles jusqu'à concurrence de leur quote-part. Cela veut dire à son tour qu'il y a d'autant plus de chances de rétablir l'équilibre entre la situation économique dans ce pays et la situation économique dans le monde entier.

Vous me permettrez probablement de vous donner un exemple de ce que je veux dire par là. Supposons qu'il y ait une crise économique aux Etats-Unis. En ce qui concerne le Canada, nous en ressentons le contre-coup dans nos industries d'exportation. Elles sont forcées de vendre moins et à meilleur marché. Notre revenu de change étranger baisse par suite de la diminution de nos exportations causée par la crise aux Etats-Unis. Les "règles" dites de l'étalon d'or obligeaient dans ces circonstances un pays dans la situation du Canada à essayer de balancer ses comptes internationaux par une politique de déflation intérieure. Cela était